



L'an deux mil dix-neuf, le 29 novembre, à 20 h 30, s'est réuni le Conseil Municipal légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR, Maire.

Étaient présents :

DUFOUR Mireille, Maire, VAUTIER Evelyne, 1^{er} adjoint FUSÉE Michel, 2^{ème} adjoint, DUSSERT-SARTHE Françoise, 3^{ème} adjoint, MOUCHEL Jean-Louis, BERTAUX Alain, BLET François, LÉNAULT Sandra, JEANNE Erick

Étaient excusés :

SEVESTRE Françoise, HAUTEMANIÈRE Aurélie (pouvoir donné à Madame VAUTIER Evelyne), LE RILLE Christophe (pouvoir donné à Monsieur Jean-Louis MOUCHEL), MIQUELOT Fabrice (pouvoir donné à Monsieur FUSÉE Michel)

La séance débute à 20 h 30.

1. Approbation du dernier compte-rendu

Alain BERTAUX : Eaux pluviales rue de la Croix des Champs - une canalisation a été endommagée lors de l'effacement de réseaux ; elle va être réparée semaine 49. L'assemblée n'émet aucune autre remarque concernant le compte rendu de la réunion du 22 novembre 2019. **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.**

2. Modification de l'ordre du jour

Madame le Maire propose une modification de l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

5 – Adressage

6- Appel à projet « Communes en musique »

7- Appel à projet « Pierre en Lumière »

8- Décision Modificative – Budget STATION-SERVICE

9- Décision Modificative – Budget COMMUNE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette modification de l'ordre du jour.

3. Choix du prestataire de fournitures de carburant suite à appel d'offres

Suite à l'appel d'offres, 2 offres ont été reçues pour la fourniture de carburants pour la station-service. La commission s'est réunie pour ouvrir les plis (plateforme Medialex) et les analyser le 28/11/2019.

	ARMORINE SA		DCA MORY SHIPP	
Valeur technique - 20%	13,33		20,00	
Fiches techniques /20	20		20	
Délai de livraison /10	0	Pas de délai indiqué		10
Prix de référence au 13/11/19 - 80%	79,41		79,68	
Formule	<i>20 x (prix le plus bas / prix proposé par le candidat)</i>			
SP95 /20	1,2533	19,56	1,2257	20
SP95 Additivé /20	1,2080	20	1,2277	19,68
GAZOLE /20	1,1670	19,90	1,1611	20
GAZOLE Additivé /20	1,1690	19,95	1,1661	20
NOTE GLOBALE	92,74		99,68	
RANG	2		1	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De retenir l'offre de l'entreprise DCA MORY SHIPP,
- D'autoriser Madame le Maire à signer les pièces du marché et l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation de celui-ci.

4. Choix du candidat pour la concession de service public du camping municipal suite à appel de candidatures

Suite à l'appel à candidatures, 2 candidatures ont été reçues pour la mise en Délégation de Service Public du camping municipal. La commission s'est réunie pour ouvrir les plis (plateforme Medialex) et les analyser le 27/11/2019. Madame le Maire n'a pas pris part à l'analyse et au classement des offres.

	Barème	Pauline LEFRANC			Jean-Yves BELLET		
Potentiel de développement du site, de la fréquentation	30	25	Bonne connaissance du territoire et des partenaires Animations proposées aux vacanciers Pas d'investissement demandé à la commune pour débuter son activité Gestion personnelle du site / pas de recours à du personnel extérieur		20	Bon réseau de communication Animations proposées aux vacanciers Gestion du camping repose sur du recrutement extérieur (Directeur + renforts saisonniers) + stagiaires AFPA Caen : fragilité en cas de difficultés de recrutement	
Capacités techniques, professionnelles et financières du candidat	30	26	Expérience camping depuis 05/2019 à Trévières - possède 4 gîtes dans le secteur de Trévières Investit 20 000 € pour l'ouverture (achat d'un véhicule avec publicité, aménagement de l'aire de jeux, salle d'attente, etc., création Site internet + page fb dépliants, signalétique, acquisition matériel informatique)		24	Expérience camping depuis 04/2019 en Touraine Investissements demandés à la commune pour l'ouverture : rénovation complète des sanitaires puis sur la durée du contrat : Amélioration aire de vidange camping-cars, électrification emplacements, acquisition de locatifs type tente Site internet existant, création page fb, plaquettes papier, adhésions organismes + médias	
Cohérence globale du projet, sur le site lui-même et par rapport à la ville de TREVIERES	20	18			18		
Respect du développement durable	10	10			8	Mini ferme pas adaptée au site	
Respect de l'environnement : aucun produit de traitement autorisé	10	10			10		
NOTE GLOBALE	100	89			80		
RANG		1			2		

Madame DUFOUR sort de la salle au moment du vote et ne prend pas part au vote (un membre de sa famille est concerné).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (10 voix pour, 1 abstention), décide :

- De retenir la candidature de Madame Pauline LEFRANC,
- D'autoriser Madame le Maire à signer les pièces de la mise en délégation de service public du camping municipal et l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation de celle-ci.

5. Devis travaux pour le bureau des titres sécurisés et l'aménagement de la salle des mariages

Ainsi qu'il en a été décidé lors de la réunion du 31/10/2019 (DCM2019-152), des devis ont été demandés pour réaménager la salle de réunion en bureaux et la salle des mariages.

En effet, devant la fréquentation croissante de notre mairie pour les demandes de pièces d'identité (plus de 2000 titres depuis le début de l'année), il est apparu indispensable d'améliorer notre qualité d'accueil et les conditions de travail de nos agents.

	Bureaux	Salle des mariages
<u>MENUISERIE</u> <u>Entreprise LEFRANCOIS</u> Réalisation d'une cloison phonique / Élargissement passage pour PMR Fourniture et pose porte vitrée	2 630,80 € HT soit 3 156,96 € TTC	
<u>ÉLECTRICITÉ</u> <u>Entreprise GIRARD</u> Création 2 postes de travail + modification éclairage Remplacement Fluo par des leds Vidéoprojecteur (câblage HDMI) + écran motorisé (240x240) <i>Option vidéoprojecteur WIFI 2150,00 € HT</i> <i>(au lieu de 968,40 € HT)</i>	839,52 € HT Soit 1 007,42 € TTC	4 106,54 € HT Soit 4 927,85 € TTC
<u>STORES</u> <u>Stores Services</u>	1 052,83 € HT Soit 1 263,39 € TTC	4 314,80 € HT Soit 5 177,76 € TTC

MOBILIER Vassard OMB 4 Armoires / 1 retour bureau / salle d'attente dans le hall	2 722,75 € HT Soit 3 267,30 € TTC	
TOTAL	7 245,90 € HT 8 695,08 € TTC	8 421,34 € HT 10 105,61 € TTC

Remarque d'Erick JEANNE : veiller à la mise en sécurité des nouveaux bureaux par alarme. Un devis d'extension va être demandé à notre prestataire pour la prochaine réunion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'accepter les devis suivants pour l'aménagement des bureaux :
 - Entreprise LEFRANCOIS 2 630,80 € HT soit 3 156,96 € TTC
 - Entreprise GIRARD 839,52 € Ht soit 1 007,42 € TTC
 - Entreprises STORES SERVICES 1 052,83 € HT soit 1 263,39 € TTC
 - Entreprise VASSARD OMB 2 722,75 € HT soit 3 267,30 € TTC
- D'accepter les devis suivants pour l'aménagement de la salle des mariages :
 - Entreprise GIRARD – salle des mariages : *choix de l'option vidéoprojecteur WIFI à 2 150,00 € HT avec câblage HDMI* soit un total de 5 288,14 € HT soit 6 345,77 € TTC
 - Entreprise STORES SERVICES 4 314,80 € HT soit 5 177,76 € TTC
- D'autoriser Madame le Maire à signer l'ensemble des devis et tous les documents nécessaires à la réalisation des travaux.

6. Devis de bornage pour le chemin d'accès à la rivière près du Pont Rouge (descente des kayaks)

Comme abordé lors de la réunion du conseil municipal du 22 novembre, un devis a été demandé au Cabinet CAVOIT pour le bornage du chemin rural n°30 dit voie de l'Abreuvoir pour créer un accès aux kayaks de rivière. Il faudra ensuite procéder à la réalisation d'une clôture bois.

Ce devis s'élève à 1 175,00 € HT soit 1 410,00 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'accepter le devis du Cabinet CAVOIT d'un montant de 1 175,00 € HT soit 1 410,00 € TTC pour le bornage du chemin rural n°30,
- D'autoriser Madame le Maire à signer ce devis et tous les documents nécessaires à la réalisation de ce bornage.

7. Adressage

Suite à la réunion du conseil municipal du 22/11/2019, les modifications apportées au projet d'adressage ont été transmises à la POSTE. Le plan modifié est présenté aux conseillers municipaux.

Madame DUFOUR a reçu des habitants de la Résidence de Dungy qui ne sont pas satisfaits de changer d'adresse. Madame le Maire leur a expliqué que l'arrivée de la fibre et la nécessité de fiabiliser les adresses notamment pour les secours a motivé ces changements. Une réunion publique et une boîte à idées ont été proposées aux habitants mais sans succès. Les conseillers municipaux ont donc effectué ce travail. Par ailleurs, le passage à une numérotation métrique pour l'ensemble de la commune permettra de s'adapter aux urbanisations futures.

Quelques modifications sont à apporter :

- Impasse Lamare avec un seul « r »
- Chemin de l'abreuvoir mal placé sur le plan
- La rue du calvaire est à prolonger jusqu'à l'intersection avec la rue Bernard Anquetil
- Rue de Bayeux au lieu de Route de Bayeux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (11 voix pour, 1 abstention), décide :

- De charger Madame le Maire de transmettre les modifications listées ci-dessus aux services de la Poste,
- De passer l'ensemble des adresses de la commune en numérotation métrique.

8. Appel à projet « Communes en musique »

Suite à la réunion du conseil municipal du 22/11/2019, les devis suivants ont été obtenus pour l'organisation de la fête de la musique le 13/06/2020 :

- MUSIC LIGHT : sonorisation et éclairage 2 449,80 € TTC
- HOT ROD 56 - influence musique années 50 – Rockabilly 800,00 € TTC
- HYGIAPHONE TRIBUTE TÉLÉPHONE 2 500,00 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De valider la programmation proposée ci-dessus,
- D'autoriser Madame le Maire à signer les devis relatifs à cette programmation afin de réserver les groupes musicaux et tous les documents nécessaires à la réponse à l'appel à projet « Communes en Musique ».

9. Appel à projet « Pierre en Lumière »

Ainsi qu'il en a été décidé lors de la réunion du 04/10/2019 (DCM n°2019-139), Madame le Maire a poursuivi le travail avec Monsieur NISSE de l'ADTLB pour répondre à l'appel à projets « Pierres en lumière ». Une programmation est proposée avec des mises en lumière et de la musique :

Pierres en lumière - 16/05/2020	Dépenses en € TTC		Recettes en € TTC
ILLUMENIEL - spectacle sons et lumières - projection sur 2 bâtiments communaux (maison rue de la halle + cinéma)	6 000,00 €	Conseil Départemental	7 526,40 €
MUSIC LIGHT - mise en lumière de la halle multiservices	2 163,00 €	Auto-financement	1 881,60 €
Orchestre des Marais / Philharmonie des mineurs du Molay Littry (SACEM incluse)	900,00 €		
Communication	345,00 €		
TOTAL	9 408,00 €		9 408,00 €

La subvention du Département peut s'élever à 80 %, dans la limite de 10 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De valider la programmation proposée ci-dessus et le budget prévisionnel correspondant,
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réponse à l'appel à projet « Pierres en lumière ».

10. Décision Modificative – Budget STATION-SERVICE

Les montants inscrits au budget 2019 en ce qui concerne les dépenses et les recettes de fonctionnement ne sont pas suffisants pour honorer les engagements de dépenses jusqu'à la fin de l'année.

Il est nécessaire d'augmenter les crédits au chapitre 60 en dépenses et 70 en recettes

Chapitre Articles	Désignation	Augmentation sur Crédits ouverts DEPENSES	Augmentation sur Crédits ouverts RECETTES
Fonctionnement Dépenses Chapitre 60 Article 60221	Combustibles et carburants	+ 60 000,00 €	
Fonctionnement Recettes Chapitre 70 Article 707	Vente de marchandises		+ 60 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De valider la décision modificative du budget de la Station-service telle que présentée ci-dessus.

11. Décision Modificative – Budget COMMUNE

Le Cabinet CAVOIT a transmis une partie de sa facture pour l'étude d'aménagement de la rue du Pont de la Barre.

Il convient de prendre une décision modificative pour augmenter les crédits à l'article 2031 :

Chapitre Articles	Désignation	Augmentation sur Crédits ouverts DEPENSES	Diminution sur Crédits ouverts DEPENSES
Investissement Dépenses Chapitre 20 - Article 2031	Frais d'étude	2 500,00 €	
Investissement Dépenses Chapitre 21 - Article 21318	Autres bâtiments publics		- 2 500,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- De valider la décision modificative du budget de la Commune telle que présentée ci-dessus.

12. Questions diverses

DÉLÉGATIONS EXERCÉES

GC Entreprise : réparation chaudière maison des associations 411,40 € TTC

ENEDIS : raccordement place du marché 2 719,44 € TTC

- Renforcement du réseau électrique au niveau de la halle à demander au SDEC Energie.

- Suppression d'arbres à la station-service ? sur le talus en surplomb de la station-service, la quantité d'arbres rend le lieu surchargé. Ce point sera revu lors d'une prochaine réunion.
- Mur du parking rue du Calvaire : Monsieur MOUTON a installé des barrières pour sécuriser. Un devis a été demandé pour réaliser des travaux rapidement.
- Le Département a été contacté pour savoir si le local de l'ancien cabinet médical pourrait être transformé en bibliothèque. Une réunion va être organisée, conjointement avec Isigny-Omaha Intercom.
- Chemin du Haut Bault : du caillou va être remis après les travaux du Pont de la Tortonne, mi-décembre.
- Le curage des chemins commence lundi 02/12/2019.
- Les travaux d'aménagement du bourg avancent bien. Quelques problèmes de téléphone sont résolus au fur et à mesure. De même pour les problèmes d'évacuation d'eau. Les bordures de trottoir sont posées.

Quelques dates

- Compte-rendu de l'étude de Monsieur CAVOIT – RD30 : jeudi 12/12/2019 à 10h00 à la mairie
- Noël des enfants : vendredi 13/12/2019 à partir de 17h00 (goûter / spectacle / remise des cadeaux)
- Noël des ainés : jeudi 19/12/2019 à partir de 14h00 (goûter dansant)
- Vœux : samedi 04/01/2020 à 11h00 à la salle des fêtes
- Vœux du personnel : vendredi 10/01/2020 à 18h00 à la mairie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au vendredi 20/12/2019 à 20h30

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :

162. Modification ordre du jour
163. Choix du prestataire de fournitures de carburant suite à appel d'offres
164. Choix du candidat pour la concession de service public du camping municipal suite à appel de candidatures
165. Devis travaux pour le bureau des titres sécurisés et l'aménagement de la salle des mariages
166. Devis de bornage pour le chemin d'accès à la rivière près du Pont Rouge (descente des kayaks)
167. Adressage
168. Appel à projet « Communes en musique »
169. Appel à projet « Pierre en Lumière »
170. Décision Modificative – Budget STATION-SERVICE
171. Décision Modificative – Budget COMMUNE

Signature des membres présents ayant pris part à ces délibérations :

Mireille DUFOUR Maire	Evelyne VAUTIER 1^{er} adjoint	Michel FUSEE 2^{ème} adjoint	Françoise DUSSE SARTHE 3^{ème} adjoint	Jean-Louis MOUCHEL Conseiller municipal
Françoise SEVESTRE Conseillère municipale	Alain BERTAUX Conseiller municipal	François BLET Conseiller municipal	Aurélie HAUTEMANIERE Conseillère municipale	Christophe LERILLE Conseiller municipal
Fabrice MIQUELOT Conseiller Municipal	Sandra LENAUT Conseillère Municipale	Erick JEANNE Conseiller Municipal		